



# Bulletin d'Informations Communales

## Edito du Maire

Cela fait maintenant plus d'un an que nous sommes confrontés à une pandémie mondiale d'une ampleur inédite, qui perturbe et paralyse le fonctionnement de nos sociétés.

En ce début d'année, le lancement des campagnes de vaccination a commencé : Porteur d'un immense espoir, interrogations et inquiétudes néanmoins demeurent.

L'épidémie accroît les risques humains, la « fragilité » des systèmes politiques et renforce le degré de « populisme » des discours complotistes. Partout à travers la planète, le confinement de plusieurs milliards de personnes est en train de provoquer un gigantesque choc social. La famille humaine est en proie à l'angoisse et le tissu social se déchire.

Les associations, notamment sportives, ont été très impactées par la crise sanitaire. Elles doivent affronter une baisse du nombre d'adhérents, ainsi que des soucis de finances. Ils ont besoin aujourd'hui, encore plus qu'hier de votre soutien.

Plus de bibliothèque, plus de manifestations culturelles, plus de manifestations sportives, mais il convient maintenant de démontrer notre fidélité et d'essayer de relancer, dans le respect des gestes barrières, les activités possibles en toute sécurité sanitaire.

L'association de pêche vient de relancer lors de sa dernière assemblée générale la pêche à l'Etang mais n'organisera pas pour le moment le traditionnel nettoyage de rivière.

L'Associations Sports et Loisirs est elle aussi fortement impactée (plus d'entraînements, plus de matchs, plus d'animations sans parler que certains parents demandent le remboursement de la licence, même pour l'un d'entre eux le paiement non encore encaissé. Oups !

La Commune est aussi confrontée aux mêmes contraintes qui empêchent toute manifestation en salle et de plus de 6 personnes en extérieur. Les Chantiers Bénévoles sont relancés (voir planning) et nos équipes de terrains ont aussi besoin de vous. Venez y participer si vous le souhaitez. Ces moments sont conviviaux mais nous ne pouvons là non plus ni organiser d'apéritif ou de repas en commun.

Le Conseil et les Commissions municipales ainsi que toutes les instances intercommunales se réunissent et travaillent régulièrement pour préparer l'avenir de Soultz-les-Bains (orientations, subventions, projets...). Là aussi toutes les réunions publiques sont supprimées ainsi que la participation de toutes personnes extérieures aux instances communales.

En attendant des jours meilleurs, partagez votre espoir, vos engagements, vos liens affectifs avec vos familles, voisins et amis.

Votre Maire  
Guy SCHMITT



**Soultz les Bains**

N°318

# Collectivités Territoriales

ComCom, SIVOM, Select'OM, PETR ... à quoi correspondent toutes ces désignations qui représentent nos collectivités territoriales ? Quels sont leurs rôles et compétences ? Quels sont leurs périmètres ?

> **Communauté de Communes** : Soultz-les-Bains fait partie de la Communauté des Communes de la Région de Molsheim-Mutzig. Elle est composée de 18 communes et s'étend de Duttlenheim à Oberhaslach. Elle est présidée par M. Laurent FURST, Maire de Molsheim. Ses compétences sont les suivantes : Logement social, Développement économique et touristique (Office du tourisme), Aménagement des cours d'eau, Assainissement et eau potable (compétence déléguée au SDEA), Piscines (Molsheim, Mutzig et Dachstein), Pistes cyclables (hors celles de le CEA, comme l'ancienne voie ferrée), Système d'Information Géographique, le Relais d'Assistants Maternelles, organisation de service de Transport A la Demande (TAD), Renforcement de l'image de la ComCom et Participation financière à la Mission locale du bassin d'emploi Molsheim-Schirmeck.



> **SIVOM** : Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple est la structure qui a précédé la ComCom. Il permet le financement d'installations comme le Hall des Sports. Il permet la souscription de financement mutualisé sur un ensemble de communes.

> **Select'OM** : Le Select'om exerce, à la place des Communautés de Communes, la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés. Pour minimiser l'impact de la gestion des déchets ménagers sur l'environnement et afin de répondre aux besoins des usagers, le Select'om assure les missions suivantes : la collecte porte à porte des déchets ménagers (poubelle verte), emballages plastiques, briques alimentaires, emballages métalliques (poubelle jaune) et papiers / cartons (poubelle bleue). Toutes les prestations de collecte et d'exploitation sont réalisées en régie, le traitement des déchets est externalisé.



> **PETR** : Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Bruche Mossig regroupe les ComComs de la Vallée de la Bruche, de la Mossig et Vignoble et de la Région de Molsheim-Mutzig soit un total de 68 communes et 87000 habitants. L'appellation Pays est également utilisée pour désigner cette structure. Le PETR est compétent pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (le SCOT), élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial, mais aussi un Projet de territoire et animer un Débat territorial.



> **CEA** : La Communauté Européenne d'Alsace est issue de la fusion des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Plus d'informations dans le précédent BIC n°317 de décembre 2020.



> **Grand Est** : La Région Grand Est est le résultat de la fusion des régions Alsace, Lorraine et Champagne Ardennes. Les compétences de cette structure sont multiples : Engagement et citoyenneté, Innovation, Enseignement supérieur et recherches, Lycée, Environnement, Aménagement des territoires, Tourisme, Culture, Sport, Formation professionnelle, Relations internationales et transfrontalières, Jeunesse, Développement économique, Transport et déplacements, Agriculture Viticulture et Forêts.



# Plan climat

Le Plan Climat, lancé en 2015 au niveau national, constitue une mise en œuvre concrète des engagements pris par la France lors de la COP 21.

Celui-ci évolue, et devient aujourd'hui le **Plan Climat Air Energie Territorial**. L'objectif principal est de permettre à la France d'atteindre ses objectifs ambitieux :

- de réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- de maîtriser la consommation énergétique,
- de développer des énergies renouvelables et de récupération,
- d'améliorer la qualité de l'air et de permettre l'adaptation au changement climatique.

Au niveau local, le PETR Bruche Mossig travaille en étroite collaboration avec les élus locaux. Des réunions de travail sont organisées avec des représentants de chaque commune. **L'équipe municipale de Soultz-les-Bains propose :**

- Le groupement et la redirection du transport poids lourds vers l'axe "Contournement Ouest de Strasbourg",
- La gestion des eaux pluviales dissociées des eaux usées,
- L'accès gratuit à la déchetterie pour les professionnels,
- Assurer une permanence d'ouverture d'une déchetterie sur le territoire couvert par le Select'OM (dimanches et vendredi Saint),
- De mettre à disposition des écoles / collèges / lycées des kits de poubelles pédagogiques de tri sélectif (autocollants + mêmes couleurs que celles des habitations : bleues / jaunes).

Le "Plan Climat Air Energie Territorial" est aussi une opportunité de développement économique, social et environnemental. Il vise à réduire la facture énergétique du territoire, de créer des emplois, d'améliorer la qualité de l'air et la qualité de vie, d'anticiper les conséquences humaines et économiques du dérèglement climatique, tout en prenant en compte les enjeux locaux et notamment la préservation de la biodiversité et des paysages.

## Ecrivain ublic

Molsheim  
Matin  
9h – 12h

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin poursuit son action d'accompagnement de la population notamment avec l'écrivain public.

Mme GERARD assure ses services au sein du centre médico-social de Molsheim, de Sélestat et de la Maison des services de Saâles du 4 janvier 2021 au 30 août 2021.

- ⇒ Sélestat : 3 rue Louis Lang → jeudi matin 9h-12h,
- ⇒ Molsheim : 13 rue des Alliés → lundi semaines impaires 9h-12h,
- ⇒ Saâles : 30 Grand rue → lundi semaines paires 13h-16h.

Ce service, sur rendez-vous uniquement, est gratuit et s'adresse aux personnes souhaitant bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation de démarches administratives, notamment via l'outil numérique.

L'écrivain public intervient pour :

- constituer des dossiers administratifs ;
- remplir des formulaires ;
- consulter les comptes Pôle Emploi, CAF, Sécurité sociale... ;
- rédiger un CV, une lettre de motivation ou un courrier.



La prise de rendez-vous pour le public et les partenaires externes → 03.68.33.89.00

## Nous **C**onnaître



Je me présente, **Rodney BOBE**, 42 ans, marié et père de 3 enfants. Né à Corneilles-en-Parisis, j'ai en grande partie grandi en Martinique. Passionné de Football que je continue de pratiquer en club.

Il y a plus de 10 ans maintenant j'ai été amené à découvrir cette magnifique région qu'est l'Alsace et particulièrement Sultz-les-Bains. Cela fait maintenant 4 ans que ma femme et moi prenons la décision de quitter la vie parisienne pour nous installer ici.

Je ne m'attendais pas à recevoir un accueil aussi chaleureux, ce qui nous a permis de nous adapter très rapidement à notre nouvelle vie.

Ma plus belle réponse à cet accueil était de m'investir dans mon village. J'ai pu intégrer le conseil municipal et j'occupe depuis l'année dernière, le poste d'**Adjoint au Maire** chargé des affaires sociales, du lien à la population et de la sécurité.

Mon rôle à pour but de :

- ⇒ Fournir aux familles des informations pour les orienter aux mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes,
- ⇒ Aider les familles à faire valoir leurs droits sociaux,
- ⇒ Participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

En lien direct avec la Police Municipale et la Gendarmerie de Molsheim je suis chargé de l'exécution des lois et règlements de police sur le territoire communal (problèmes de stationnement, bruits...) , et aussi de la médiation entre voisins.

Nous faisons face à une crise sanitaire et une situation très particulière mais je me tiens disponible et à l'écoute pour pouvoir aider mes concitoyens.

## Nos **L**abels

### Label ZERO PHYTO—2015

Aucune utilisation de pesticide y compris pour notre cimetière.

Un virage décisif pour l'entretien de nos espaces verts avec l'apparition des herbes folles dans les caniveaux ou dans les espaces publics.

Il s'agit d'un vrai pari sur l'avenir afin de transmettre un monde sans pesticide à nos enfants.

**Commune 3 libellules**

### Label Ville prudente—2019

Distinction de l'association Prévention Routière qui récompense notre engagement en faveur de la prévention et de la sécurité routières

Des symboles qui s'afficheront sur les panneaux « Village Prudent » qui seront prochainement apposer de façon visible à l'entrée de notre Commune.

Cela implique un très fort investissement des élus de façon continue, sans relâche.

**Commune 2 cœurs**

### Label APICITE - 2018 et 2020

APiCité® est un label national pour les collectivités qui aiment, protègent et défendent les abeilles et les pollinisateurs sauvages.

Plus d'information sur ce label page 9.

**Commune 2 abeilles**



Le contexte sanitaire n'étant pas favorable, la Commission Technique a enfin pu se réunir une première fois le 11 février dernier. La commission est composée :

## 1. Définir le mode de fonctionnement de la commission,

## 2. Faire le point sur les travaux en cours,

- ◆ à savoir : le déploiement de la fibre
- ◆ la maintenance de l'éclairage public tant les ampoules à remplacer que les candélabres renversés ou percutés avec force,
- ◆ le démarrage de la plantation des abords des mares à côtés de l'étang,
- ◆ la sécurisation des emplacements de parking le long du mur de soutènement de l'église (crépis qui menaçait de tomber),



- ◆ la réalisation de deux bassins de stockage des eaux pluviales dans le vallon au bout de la rue du Fort, grâce à l'apport de compétences de personnes effectuant des T.I.G. à Sultz-les-Bains,

*Il ne manque que les éléments béton pour canaliser l'entrée et la végétalisation des remblais pour stabiliser l'ouvrage.*

*Ce début d'aménagement permettra de réguler les fortes pluies et d'atténuer les coulées de boues.*

*Une négociation avec le monde agricole vient d'aboutir à la mise à disposition d'emprise pour compléter le dispositif de bassins fonctionnant en cascade.*

## 3. Envisager les travaux ou projets à venir,

- ◆ rénovation thermique de l'école des Pins,
- ◆ prolongation de la rue de la Chapelle suite à l'aménagement d'une parcelle en extrémité,
- ◆ prolongation de la rue Belle Vue côté rue de la Croix,
- ◆ poursuite du renouvellement de l'éclairage public en évoluant sur la technologie LED,
- ◆ raccords entre la piste cyclable et le village (entrée ; centre et sortie côté étang de pêche),
- ◆ projets de 2 lotissements Marker et Biblenhof dont le Permis d'Aménager vient d'être déposé en mairie pour ce dernier.



# Vaccination OVID-19

La Ville de Molsheim et la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig ont travaillé à l'installation sur notre territoire d'un centre de vaccination, prêt à fonctionner depuis le 15 janvier.

La Préfecture et l'Agence Régionale de Santé viennent de délivrer l'autorisation d'ouverture **pour le 8 mars** prochain.

Ce centre de vaccination est installé à l'Hôtel de la Monnaie – caveaux Coulaux, et sera ouvert 6 jours 7 (du lundi au samedi) de 8h à 12h et de 14h à 17h pour la vaccination des **personnes âgées de + de 75 ans**.

Les personnes concernées souhaitant se faire vacciner :

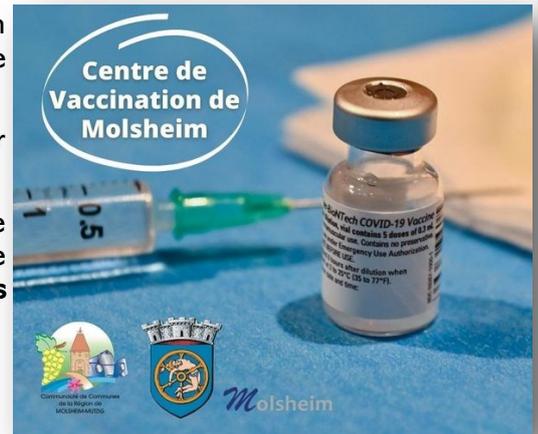
- peuvent se rendre chez leur médecin traitant pour la consultation pré-vaccinale afin de faciliter leur parcours dans le centre de vaccination

- **devront impérativement avoir réservé un créneau**

Les **prises de rendez-vous** pour la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> injection devraient être possibles à compter de la semaine du **1<sup>er</sup> mars**, conformément aux informations transmises par l'Agence Régionale de Santé :

- soit en contactant le 09.70.81.81.61

- soit sur le site [santé.fr](https://www.sante.fr)



1. Je me connecte au site <https://www.sante.fr>
2. Je choisis le département du Bas-Rhin dans la liste déroulante

3. Je sélectionne le centre de vaccination de Molsheim
4. Je clique sur "Prendre rendez-vous en ligne"

5. Je suis orientée vers la plateforme Doctolib
6. Je clique et choisis le motif de consultation (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> injection)
7. Je choisis la date du rendez-vous
8. J'accepte et je valide les consignes

9. Je m'identifie :
  - en me connectant à mon compte Doctolib déjà existant
  - en créant mon compte Doctolib (renseigner de préférence un numéro de téléphone portable)

10. Je confirme mon rendez-vous. Si le rendez-vous n'est pas pour moi, je clique sur "Ajouter un proche" puis je valide le rendez-vous.

## Lieux de vaccination COVID-19

- 64 - Pyrénées-Atlantiques
- 65 - Hautes-Pyrénées
- 66 - Pyrénées-Orientales
- 67 - Bas-Rhin

- Sélectionnez votre département -

Centre de vaccination de Lingolsheim - plus de 65 ans

27 Rue du Travail, 67380 LINGOLSHEIM - 03.89.06.40.09 - Prendre rendez-vous en ligne

**Centre de vaccination de Molsheim**

**Hôtel de la Monnaie - rue de la Monnaie 67120 Molsheim** 09.70.81.81.61 - Prendre rendez-vous en ligne

### Prenez rendez-vous avec Centre de Vaccination Covid de Molsheim

Lieu de consultation

Centre de vaccination Covid-19  
Hôtel de la Monnaie, rue de la Monnaie 67120 Molsheim

Catégorie de motif

Rendez-vous Doctolib tous publics

Motif de consultation

1ère injection vaccin COVID-19

Choisissez la date de premier rendez-vous

mandi mercredi jeudi **vendredi** samedi dimanche lundi

Votre rendez-vous n'est pas encore confirmé.

Nouveau sur Doctolib ?

S'INSCRIRE POUR CONFIRMER

J'ai déjà un compte Doctolib

SE CONNECTER POUR CONFIRMER

Votre rendez-vous n'est pas encore confirmé.

Identité du patient est une information clé pour le praticien.

Si le rendez-vous n'est pas pour vous, cliquez sur 'Ajouter un proche' afin de fournir au praticien les informations sur le patient qu'il recevra.

Pour qui prenez-vous ce rendez-vous ?

Pour moi

[AJOUTER UN PROCHE](#)

CONFIRMER LE RENDEZ-VOUS

# Dépistage Diabète

Vous êtes diabétique ?

Alors vous êtes peut-être concerné par la rétinopathie diabétique. Le programme de dépistage de la rétinopathie diabétique propose un dépistage gratuit les 13 et 16 avril au Foyer Saint Joseph à Molsheim. Pour en profiter, il faut :

- \* Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- \* Être reconnu(e) en ALD pour le diabète
- \* Ne pas avoir fait de fond d'œil depuis plus de deux ans

Si c'est votre cas, téléchargez l'ordonnance à faire compléter par votre médecin traitant sur notre site internet et retrouvez-y également une information complète sur la rétinopathie diabétique et son dépistage gratuit ou parlez-en à votre médecin traitant.



Muni de votre prescription médicale vous pouvez prendre rdv auprès du secrétariat de notre programme RETINOEST au 06.17.14.69.52, le lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 16h00.

Vous pouvez également prendre rendez-vous sur notre site : [www.retinographe.wordpress.com](http://www.retinographe.wordpress.com).

Le dépistage est pris en charge par l'assurance maladie. L'examen est rapide, d'une durée de 20 minutes et se fait sans douleur et sans dilatation.

Les clichés sont interprétés à distance par un ophtalmologue et les résultats sont envoyés au médecin traitant et au patient sous 2 à 3 semaines.

## Les Semeuses d'Etoiles

«Les Semeuses d'Etoiles» est une association qui vient de naître à Avolsheim où réside Fabienne Barth, sa Présidente, qui exerce en tant que secrétaire de direction au collège d'Achenheim.

En 2012, elle a été victime de plusieurs moments de grandes souffrances dans la maladie et le 21 décembre 2016, elle a appris qu'elle était atteinte d'un cancer de stade 3 agressif avec deux tumeurs dans le sein gauche.



Après une année de protocole indéfinissable dans les moments de souffrances puisque parallèlement porteuse d'un problème génétique, elle se relève grâce à la danse, son médicament.

Pour dire merci à la vie, elle décide de créer cette association, qui est composée de 7 femmes aux personnalités bien différentes mais avec un but commun : œuvrer et donner aux personnes touchées par la maladie, ainsi que les enfants et les adultes dans la précarité.

D'où cette intention de dire merci à la vie en organisant désormais des évènements caritatifs. Pour soutenir cette noble cause, contact par mail pour les dons, les sponsors à « [lessemeusesdetoiles67@gmail.com](mailto:lessemeusesdetoiles67@gmail.com) »

Une première apparition de l'association est prévue à la messe Pascale de la Paroisse de Molsheim en l'église des Jésuites le dimanche 4 avril 2021 sous un dimanche étoilé. A la sortie de l'église, les bénévoles se tiendront à votre disposition. Une intervention de la Présidente est prévue avec le soutien d'un artiste parisien qui réjouira vos cœurs. Un duo de troubadours de l'espérance qui mettent leurs dons aux services du prochain.

Plus d'information sur l'association sur la page Facebook de Semeurs d'Etoile, sur Top Music et dans les Dernières Nouvelles d'Alsace.

## *Espace Naturel Sensible du Jesselsberg- Terrains AMBARD*

La Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) a projeté la création d'une mare sur l'ancienne propriété AMBARD jouxtant la fontaine du Holtzbrunne Haut.

La CEA a préempté ces terrains d'une surface de plus de 60 ares afin de les intégrer à l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Jesselsberg en date du 7 mars 2011.

Les discussions menées entre le Maire de la Commune de Soultz-Les-Bains et notre Conseillère d'Alsace, Mme Chantal JEANPERT, ont débouché sur la création d'un parc arboré d'arbres fruitiers et de la création d'une mare sur une colline sèche.

### *Une première au niveau de l'arrondissement de Molsheim !!*

Ce projet permettra de créer un point humide sur une colline sèche, avec un point d'eau profitant des eaux de la Fontaine du Holtzbrunne.

### *Un beau sujet de discussion.*

La création de cet espace humide permettra de court-circuiter l'amenée d'eau propre vers la Station d'Epuration.

### *Un engagement fort de la Collectivité Européenne d'Alsace et de Commune de Soultz-Les-Bains.*

La gestion de ce site sera confiée au Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) qui ne manquera pas de nous faire part des observations d'un tel engagement en faveur de la biodiversité.

Les objectifs principaux consistent à :

- ⇒ l'amélioration de la qualité écologique du site,
- ⇒ créer un point d'eau « naturel » pour les moutonniers de l'ENS et pourquoi pour un moutonnier intercommunal.

A nous tous de défendre ces valeurs.

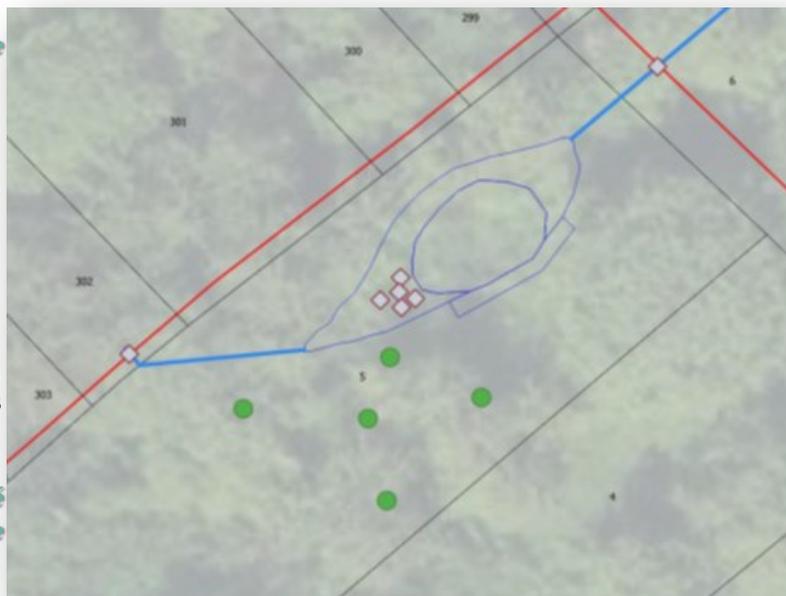
Le projet développera également des aménagements légers en lien avec le sentier des casemates (reprise des panneaux, panneaux d'entrée de site).

La Commune soutiendra cette initiative par la mise en place d'une table de pique-nique avec une corbeille de propreté ainsi que de barres d'attache pour chevaux afin de faciliter leurs randonnées sur notre territoire.

Un grand merci à Mme Anne VONTHRON, Présidente du Comité Départemental de Tourisme Equestre du Bas-Rhin, (CDTE 67) pour son engagement, sans oublier toute son équipe qui a participé à cette réalisation. Merci également à mon adjointe en charge du dossier Alexandra COLIN.

Les rondins sont stockés aux ateliers, prêts à être montés, lors d'un chantier bénévole à venir.

Un chantier prévu par le Parc d'Erstein, la Commune, le CSA et la CEA dans les 6 mois à venir.



## Notre label

La sauvegarde des abeilles constitue un défi majeur pour l'ensemble de nos concitoyens qui sont de plus en plus sensibilisés à cette problématique déterminante pour notre avenir.

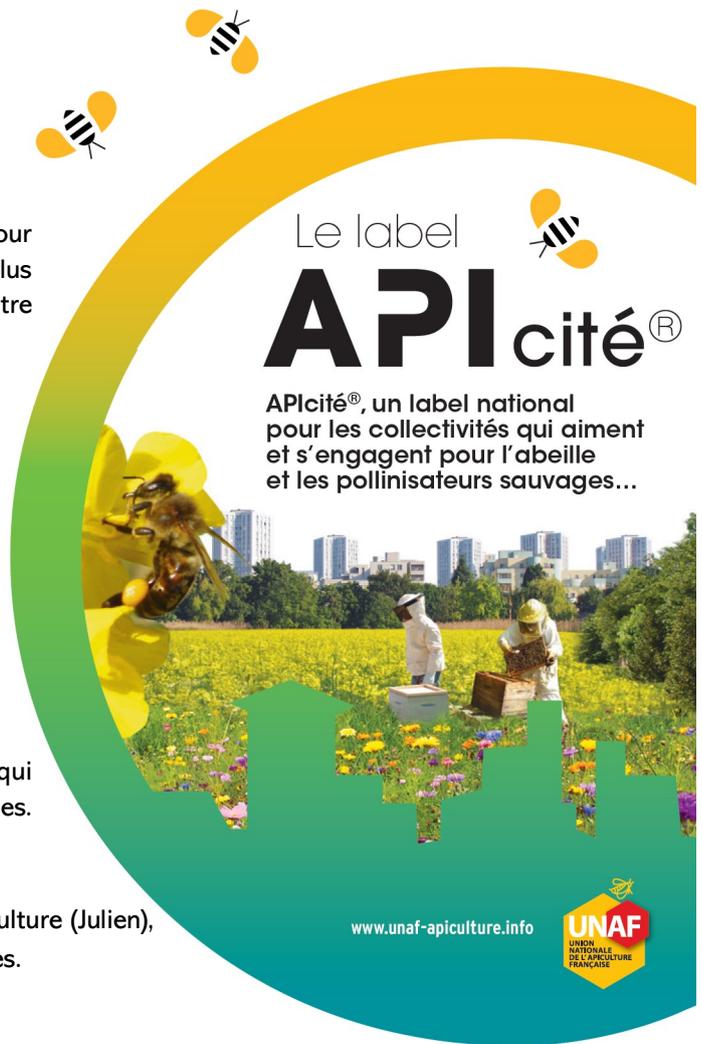
Les abeilles ont en effet un rôle essentiel dans la pollinisation, assurant, avec l'ensemble des pollinisateurs sauvages, la reproduction d'environ deux tiers des espèces cultivées, soit près de 35 % des ressources alimentaires mondiales.

Leur importance écologique, économique, et sanitaire (via la nutrition) est donc fondamentale. Or les abeilles sont aujourd'hui en danger : en France, 30% du cheptel meurt chaque année à cause de la dégradation de notre environnement.

Notre Commune porte depuis 2016 le label APICité, qui reconnaît une démarche dans la sauvegarde des abeilles.

Les actions réalisées par Sultz-les-Bains :

- ◆ Formation d'un nos ouvriers municipaux à l'apiculture (Julien),
- ◆ Création et entretien de deux ruches communales.



## SOULTZ-LES-BAINS (67) – 982 habitants

Première labellisation en 2018

Sultz-les-Bains est un village situé à 30 km plein ouest de Strasbourg, aux pieds des collines sous-Vosgiennes, à une altitude comprise entre 250 et 300m. Entouré de coteaux de grès et de calcaire, il est niché dans un étranglement de la Vallée de la Mossig et de la colline du Jesselsberg Ses terres, essentiellement de nature argilo-calcaire, sont propices à la culture de la vigne et au développement des collines sèches dans lesquelles s'épanouissent une faune et flore remarquables. L'empiètement du construit sur son ban communal est relativement faible, une large part des 355ha étant composée de vignes, de cultures céréalières, d'espaces boisés, de vergers et de prairies. Le village est traversé par la célèbre Route des Vins d'Alsace, dont le point de départ se situe à une dizaine de kms du village. Le hameau de Biblenheim, rattaché à la commune, étend le ban communal dans sa partie Nord.



Sultz les Bains est engagée depuis des années dans la préservation de ses espaces naturels (Acquisition foncière de l'espace remarquable du Jessleberg (6Ha) démarrée il y a 25 ans, classement en zone ZNIEFF (30% du ban communal) et gestion confiée au Conservatoire des Sites Alsaciens). Elle est également engagée dans la préservation de la biodiversité : création d'un abri à chauve-souris, d'abri à insectes, préservation des murs de pierres sèches, implantation de 2 mares d'accueil d'espèces aquatiques locales (crapaud, tritons... en 2020). Labellisée commune «zéro phyto» avec ses 3 libellules, la commune s'est engagée tout naturellement en 2017 vers la labellisation Apicité afin de mettre en avant sa démarche de préservation de la faune et la flore et particulièrement des pollinisateurs. Elle prévoit également l'ouverture des négociations avec le monde agricole pour une zone ZNT élargie.

Les deux ruches en pleine activité le dimanche 21 février, à côté des ateliers municipaux

### APICITÉ® 2020 EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre de labellisés : 57

> 1 abeille : 25 

> 2 abeilles : 22 

> 3 abeilles : 10 

## Chute de eige

A chaque fois le même scénario : joli mais ça ne m'arrange pas ; comment me déplacer ; pas aujourd'hui mes rendez-vous ; ah je n'ai toujours pas acheté cette pelle à neige qui serait si utile...

Pourtant en théorie nous connaissons ce phénomène et la météo nous prévient avec une efficacité toujours plus grande, mais c'est si peu fréquent que nous ne sommes toujours pas prêts en découvrant au réveil un manteau blanc.

Alors cette nuit du 14 au 15 janvier, l'épisode neigeux est plus remarquable que ces dernières années, il faut remonter loin pour trouver autant de neige : des bus scolaires qui ne roulent pas ; des lycées et collèges qui renvoient les élèves et 21 cm de neige fraîche !

Après les préparatifs de la veille, dès 3H00 du matin la cellule de crise s'active. La chute de neige s'est arrêtée, le déneigement peut démarrer.

Le Maire appelle Christian pour lancer les opérations sur le domaine public : préparer le bonhomme ; sortir le tracteur déjà équipé et démarrer la tournée. A quoi servirait-il de traiter d'abord l'impasse du fond si ensuite les voitures n'arrivent pas plus loin ? Alors bien sûr il y a des priorités prédéterminées : axes principaux ; points sensibles tels les carrefours - fortes pentes – ponts - abords des bâtiments communaux ; axes secondaires puis nos différentes rues.

Quelques km de rues, quand même, – **5,3 km pour Sultz-les-Bains et 2 000 m<sup>2</sup> de places publiques** sont dégagées des fois à la saleuse en un passage unique mais là le sel ne convient pas, c'est après la fin de la chute de neige qu'il faut intervenir à la lame de déneigement.



Elle paraît alors bien petite – elle traite entre 1 m et 1,5 mètres de large à chaque passage, de quoi passer au minimum deux fois voir trois fois si la rue est plus large ce qui augmente d'autant la distance à parcourir !

Mais le village se réveille, les premiers travailleurs dégagent leur véhicule et tant bien que mal s'élancent. D'autres s'arment de leur pelle ou raclette pour libérer leur trottoir, dégager leur accès véhicule et pourquoi pas une partie de la chaussée, car c'est aussi une course de vitesse avant un gel possible ou un compactage par le passage de véhicules. Notre tracteur ne pouvant pas être partout en même temps, cela lui simplifiera le travail et pourra nous servir pour à notre tour partir rejoindre nos emplois.

Julien a suivi sur les trottoirs, le parvis de l'église, les abords du Hall des Sports à dégager manuellement puis à saler. Les passages de la lame créent un cordon de neige, remarquable avec 21 cm tombés mais que faire avec toute cette neige ? où la stocker ? Il n'est pas possible de la laisser uniquement chez le voisin d'en face ou de s'arrêter à chaque entrée, lever la lame pour la reposer juste après votre entrée. Donc oui pour les plus matinaux il arrive de devoir reprendre ponctuellement 3 mètres devant sa propriété mais ça permet à Christian d'avancer et

d'aller libérer d'autres rues, nos voisins. Ce type d'épisodes, un peu difficile, nous permet de faire preuve de solidarité, en aidant nos voisins plus âgés ou en incapacité de pelleter, en se retrouvant chacun dans la rue à dégager les abords de sa maison, à libérer un passage pour les autres usagers du domaine public comme les enfants qui vont rejoindre enchantés leur école.

Et avant la fin de l'après-midi, avec un bon soleil qui apporte, malgré les températures de saison, sa part au déneigement, les rues de notre village sont praticables. Il nous reste à profiter des environs enneigés en ces temps de couvre-feu et à remercier les acteurs de cette journée : **MERCI !**

## Guy Schmitt : « recréer le lien social distendu »



Le maire a créé un poste d'adjoint dédié aux relations avec la population. Document remis

**Les cérémonies des vœux ne pouvant se tenir cette année, les maires répondent à trois questions. Aujourd'hui, celui de Sultz-Bains, Guy Schmitt.**

**Qu'avez-vous pu entreprendre en 2020 ?**

« Sultz-les-Bains vient d'obtenir sa deuxième abeille au label Apicité, qui reconnaît globalement la défense de la biodiversité et la mise en place de deux ruches entretenues par le personnel communal. Notre cible finale est l'obtention du label village nature.

Nous avons par ailleurs réalisé deux mares sur plus de 800 m<sup>2</sup> et créé une zone de rencontre entre le parc à lamas, l'étang, et les liaisons s douces.

Nous avons ensuite déposé un permis de construire pour une résidence seniors. Cette résidence sera composée de 19 logements de 30 à 50 m<sup>2</sup>.

Nous avons également aménagé la RD422, avec le rétrécissement de la chaussée, l'aménagement de places de parking sécurisées et d'un espace piétonnier confortable (label Ville prudente).

En outre, nous avons mis en place des bandes enherbées et fascines, complétées par des bassins d'ora-

ge. »  
**Quel sera votre gros projet 2021 ?**

« Nous allons recréer le lien social distendu avec la crise sanitaire. Un poste d'adjoint dédié aux relations avec la population a déjà été créé. Nous allons soutenir le monde associatif (sport pour mineurs), la jeunesse (conseil municipal pour les 6 à 16 ans (un groupe primaire et un groupe collège-lycée).

Cette année, nous construirons aussi un bassin en cascade pour gérer les coulées de boue. Ces aménagements seront réalisés en concertation avec le monde agricole.

Nous continuerons bien sûr à nous occuper de la zone naturelle du Jesselsberg.

Pour finir, avec la com'mcom, nous devrions notamment développer le sentier des casemates, à la faveur du rachat du Fort de Mutzig. »

**Quel est le rôle de maire dans ce contexte sanitaire ?**

« Il doit s'occuper du lien social et des relations avec les aînés, mais aussi avec les personnes nécessitant un suivi social plus étroit. Le repas du 3<sup>e</sup> âge a été remplacé par un panier garni et nous prévoyons déjà un bal... du déconfinement. »

## Jade Buridon, c'est du costaud

**La jeune Molshémienne Jade Buridon a signé la 3<sup>e</sup> performance française de l'histoire chez les cadettes sur 800m en salle, ce samedi à Metz (2'10"26). Une distance qui a également permis au Brumathois Baptiste Mischler de confirmer son excellente forme.**

Au lieu de cela, l'athlète du S2A/Molsheim AC a donc effectué sa rentrée au pied levé le week-end dernier à Liévin sur 800m, portant d'emblée son record du Grand Est cadettes à 2'12"61. Le tout en s'étant contentée jusque-là de séances en baskets sur la piste cyclable de Molsheim...

Il faut croire que la recette lui réussit plutôt bien. Ce samedi, dans le cadre du meeting Athlélor de Metz, Jade Buridon a profité d'une course remportée par la Belge Mirte Fannes en 2'03"47 pour signer la troisième performance française de tous les temps chez les moins de 18 ans en 2'10"26.

« Elle explose son record de deux secondes, c'est super!, se félicite son entraîneur, Jean-Claude Gast. Après, ça fait un moment qu'on connaît son potentiel. Là, vu la préparation pas idéale qu'elle a eue, elle n'est pas loin d'être au

L'annulation de la saison 2021 de cross en raison de la crise sanitaire n'est évidemment pas une bonne nouvelle. Mais au moins cette décision a-t-elle eu le mérite de "forcer" un certain nombre d'athlètes de haut niveau à se tourner vers la compétition en salle. Jade Buridon (16 ans), par exemple, qui n'en était certes pas à son coup d'essai en *indoor*, mais qui se destinait malgré tout à gambader en priorité dans les *labours* cet hiver.



Jade Buridon a frappé un grand coup sur 800 m en salle à Metz.

Photo archives L'Alsace/Vanessa MEYER

taquet. Mais c'est prometteur pour cet été. »

Et pour les championnats de France dans quinze jours à Miramas, sur lesquels elle se concentre désormais.

### Dure reprise pour Jeff Erius

Jade Buridon y croisera la route de son camarade strasbourgeois Anicet Kozar (S2AASPTTS), troisième de la finale B du 800m en 1'51"51, mais aussi de son aîné Baptiste Mischler (UB). Pour sa deuxième expérience *indoor* sur la distance, le Brumathois n'a pas été loin de rafler la mise en Lorraine, bouclant ses quatre tours de piste en 1'46"63 lors de la finale A, tout près de son chrono d'il y a huit jours à Karlsruhe (corrigé depuis à 1'46"51).

« C'est dommage pour la victoire, elle était à ma portée (le Belge Elliott Crestan s'est imposé en

1'46"40, NDLR), mais j'ai mieux couru qu'à Karlsruhe, je progresse dans mes trajectoires et je suis régulier dans mes chronos, souligne-t-il. Je vais donc continuer. Tant que je suis en forme et qu'on m'invite dans des meetings, je vais courir. » Prochain rendez-vous mardi soir, à Liévin, toujours sur 800m.

Jeff Erius (RCS), lui, retournera à Metz dimanche pour effacer sa rentrée manquée de ce samedi. Après avoir eu « beaucoup de mal à pousser » au départ de son 60m, conclu en un anecdotique 7"02, le cadet strasbourgeois a renoncé au 200m.

« Il est déçu, il espérait mieux, forcément, commente sa coach, Emma Lecerc. Il a besoin de retrouver ses automatismes, d'enchaîner les courses, tout simplement. C'est une petite claque en quelque sorte, ça ne peut qu'être positif pour la suite. »

Fabien ROUSCHOP

## Photos de **P**ayages



Le clocher de l'Eglise Saint-Maurice  
*Photo : Daniel BRONNER*



Borne de la FG retrouvée lors de la  
création d'un bassin d'orage  
*Photo : Julien WIEDEMANN*



Vue sur la Commune  
depuis le sentier des Casemates  
*Photo : Corentin KINDER*



Rue du Fort, départ du sentier des Casemates  
*Photo : Corentin KINDER*

Nous vous invitons à nous transmettre vos photos de Sultz-les-Bains pour paraître dans le prochain numéro de votre bulletin d'information. Fleurissement, vie quotidienne, insolite etc., voila de nombreux thèmes pour les amateurs de photographies

Vous pouvez nous les transmettre par mail : [mairie@sultz-les-bains.fr](mailto:mairie@sultz-les-bains.fr)



## Grands Anniversaires

### Mars



Madame **Eugénie LUX**,  
Née le 2 mars 1927, a fêté ses 94 ans,  
Monsieur **Max MOERCKEL**,  
Né le 4 mars 1938, a fêté ses 83 ans,  
Monsieur **Jean-Paul KLUGESHERZ**,  
Né le 12 mars 1933, fêtera ses 88 ans,  
Madame **Raymonde LEHR**,  
Née le 15 mars 1933, fêtera ses 88 ans,  
Madame **Annette BELLER**,  
Née le 16 mars 1939, fêtera ses 82 ans,  
Madame **Germaine SPECHT**,  
Né le 17 mars 1934, fêtera ses 87 ans.  
Monsieur **Bernard KREMER**,  
Né le 21 mars 1938, fêtera ses 83 ans,

### Avril

Monsieur **Albert BUCZKO**,  
Né le 12 avril 1938, fêtera ses 83 ans,  
Madame **Lucienne TROESTLER**,  
Née le 17 avril 1939, fêtera ses 82 ans  
Monsieur **Aloïse VELTEN**,  
Né le 22 avril 1932, fêtera ses 89 ans  
Madame **Marie-Georgette TEXIER**,  
Née le 25 avril 1930, fêtera ses 91 ans.  
Monsieur **Lucien SALOMON**,  
Né le 26 avril 1940, fêtera ses 81 ans  
Madame **Marie-Thérèse BOCH**,  
Née le 26 avril 1941, fêtera ses 80 ans.

### Mai

Madame **Colette DENNI**,  
Née le 6 mai 1939, fêtera ses 82 ans  
Monsieur **André MAGER**,  
Né le 10 mai 1937, fêtera ses 84 ans

## Naissances

**Corentin MULLER**, né le 28 décembre 2020 de Anne DIETRICH & Frédéric MULLER  
**Roxane WACKER**, née le 6 janvier 2021 de Laura NOURY & Jérémy WACKER  
**Jade RENAUD THIRARD**, née le 13 janvier 2021 de Clémence THIRARD & Josselin RENAUD  
**Nahël RENAUD THIRARD**, né le 13 janvier 2021 de Clémence THIRARD & Josselin RENAUD  
**Maxine OSTROWSKY**, née le 9 février 2021 de Marie MEHL & Nicolas OSTROWSKY  
**Hilona HALLER**, née le 10 février 2021 de Aurélie BALL & Lucas HALLER



## Mariage

Madame **Virginie DURNER** et Monsieur **Arnaud BURCKHARDT**,  
le 19 décembre 2020



## Décès



Madame **Marie-Jeanne BILDSTEIN**, le 05 décembre 2020  
Monsieur **Charles BILDSTEIN**, le 11 décembre 2020  
Monsieur **Marcel SCHOETTEL**, le 20 décembre 2020

# Interview du Trimestre

Afin d'établir une communauté tous ensemble, nous désirons interviewer les nouveaux arrivants de notre commune. Vous pourrez retrouver leurs ressentis, leur vécu à leur arrivée dans Soultz les Bains. Nous avons rencontré Claude et Antoine ARTH.

Bonjour Claude et Antoine,

## Présentez-vous

Claude 55 ans heureux papa d'Antoine 22 ans.

Claude travail chez Merck depuis 1987, a un poste à ce jour, de responsable du système de management de la qualité dans le département Service après-vente.

Antoine est auto-entrepreneur depuis 2 ans. Passionné par l'informatique et les jeux vidéo, il en a fait son métier en créant 2 entités d'entreprise, une dédié au développement de jeux vidéo, et l'autre pour la création de site internet et support visuel des entreprises.

## Pourquoi avez-vous souhaité partir vivre à Soultz-Les-Bains et pas un autre village ?

C'était une opportunité coup de cœur. La décision de racheter la ferme a été unanime et prise en 1/2H. Le grand avantage est qu'étant au départ habitants de Molsheim nous restons près de tout avec les mêmes habitudes et peu de distance supplémentaire pour aller au travail.

## Qu'est ce qui a été difficile pour partir vivre à Soultz-Les-Bains ?

Pas grand-chose sauf les changements administratifs (Impôts, retraites, complémentaires...).

## Vous ne connaissiez pas le village, comment avez-vous fait les premières rencontres ?

De ce côté nous avons beaucoup de chances. Les voisins d'en face sont des amis (Alain & Christine se reconnaitrons !), qui nous ont supportés lors de la visite pour acheter la ferme. Également, nous sommes entourés de collègues ou anciens collègues. De ce fait le contact est très facile. Nous tenons également à préciser que l'accueil à la mairie est très sympathique et de bons conseils dans les démarches administratives. Quant aux commerçants du village, il est plaisant de leur rendre visite. On se sent très vite intégré et chez soi.

## Votre journée type ?

Beaucoup de télétravail pour tous les 2. Ce qui fait qu'en vue de la situation sanitaire, nous ne sortons pas souvent. Le rythme de nos journées est essentiellement métro boulot dodo sans métro. Comme il y a pas mal de travaux encore à faire dans la ferme, les soirs et week-ends sont bien occupés également.

## Qu'est-ce que vous ne faites plus à Soultz-Les-Bains que vous faisiez à Molsheim ?

Rien de plus ou de moins, car rien n'a vraiment changé dans notre mode de vie. On a surtout plus de place et d'espace. Cela sera encore plus vrai quand les travaux d'aménagement seront finis.

## Et maintenant le Bilan ?

Si cela était à refaire, c'est un OUI sans hésiter. On s'est sentis les bienvenus grâce aux voisins, qui ont bien supporté les journées de marteau piqueur !

## D'autres choses à ajouter

Nous avons été surpris de la bienveillance des personnes du village que nous rencontrons. En espérant que la situation sanitaire s'améliore pour permettre plus de contacts.



# Découverte de **S**oultz-les-Bains



Puit à Potence - Année 1573

Lors d'une visite d'une maison à Soultz les Bains, j'y ai fait une belle découverte, un puit à potence en pierre datant de 1573 en très bon état. Il y manque simplement la poulie. Après différentes recherches, il s'avère que c'était assez courant d'avoir un puit chez soi.

Je ne suis pas certain, qu'il y en ait encore beaucoup dans cet état après bientôt 5 siècles. On peut trouver à Soultz-les-Bains d'autres œuvres architecturales inconnues des habitants du village.

Si vous avez aussi envie de partager vos découvertes ou coup de cœur, faites-nous parvenir une photo avec un petit descriptif à la Mairie, afin que tous les habitants du village découvrent ces trésors cachés.

*Alain VON WIEDNER*



## DECLARATIONS PREALABLES

Demandeur	Objet	Adresse du chantier	Date de la décision
Alexandre SAULA	Modification de la cour et du muret sur rue	14, rue Saint Sébastien	A : 17/12/2020
Foyer de la Basse-Bruche	Création d'une issue de secours	7, rue Emma et Dorette MULLER	A : 17/12/2020
Pierre GOEFFT	Projet de construction d'un garage, déplacement d'un abri de jardin et d'un tonneau existant.	10, rue du Fort	A : 18/12/2020
Cyril MARTEN	Fermeture d'un garage existant	2, rue de Biblenheim	A : 19/01/2021
Christian FARNER	Remplacement de la couverture et ravalement de façade	2, rue du Père Antoine STIEGLER	A : 01/02/2021
Christophe GRANDHAYE	Construction d'un mur et pose de claustra en limite	3, rue du Marker	A : 03/02/2021
Pierre EBERLING	Ravalement de façade	1, rue de Strasbourg	A : 16/02/2021



## PSYCHOLOGUE

J'ai l'immense plaisir de vous faire connaître l'installation de mon activité libérale, en tant que psychologue clinicienne, dans votre village.

C'est avec beaucoup de douceur, de bienveillance, de respect que cet espace thérapeutique a été pensé afin de s'adresser à tous, à savoir enfants, adolescents et adultes.

La vie peut être parsemée d'évènements plus ou moins inattendus, surprenants, percutants, déroutants, avec lesquels il s'agit de continuer à avancer sur son propre chemin. Ainsi prendre le temps de s'accorder un temps à soi, afin d'éclairer le présent à la lueur des enjeux personnels et/ou relationnels issus du passé peut constituer une exploration de soi riche et précieuse. Il paraît nécessaire d'apporter une attention singulière à tout individu, pour l'aider à s'inscrire dans l'ici et maintenant.

Ma pratique professionnelle repose sur une conception de l'Être, perçue dans sa globalité, où corps et esprit sont liés. C'est pourquoi, une adaptabilité de mes connaissances et compétences tente d'être la plus en adéquation avec la subjectivité de chacun.

*« Soyons comme l'arbre, faisons évoluer notre feuillage tout en gardant nos racines »*

Adresse : 37 F rue de Molsheim 67120 Soultz-Les-Bains

Horaire d'ouverture : Du mercredi au samedi

Prise de rendez-vous par téléphone au 06.79.47.87.21

Bien à vous, Maryne ARNOULD



## Restaurants et Vente à emporter

Malgré la crise sanitaire accompagnée de ces restrictions, certains restaurateurs de notre village s'adaptent pour vous proposer de nouvelles formules :

	<p><b>Lucien DORIATH</b> continue de vous proposer de bons petits plats. Consultez les menus de la semaine sur la page Facebook, commandez et venez les récupérer à la boutique aux heures d'ouverture. Dégustez les plats en suivant les instructions du Chef.</p>	<p><a href="https://www.facebook.com/LesFoiesGrasLucienDoriath">https://www.facebook.com/LesFoiesGrasLucienDoriath</a></p> <p>Commande par téléphone au 03 88 47 98 98 ou par courriel : <a href="mailto:infos@lucien-doriath.fr">infos@lucien-doriath.fr</a></p> <p><b>Horaires d'ouverture :</b> Lundi au Samedi de 9h00 à 19h00 Dimanche de 10h00 à 17h00</p>
	<p><b>Pizza Pap's</b> vous livre à domicile toutes ses pizzas. Facile, commandez et après une petite attente, dégustez. Pizza Pap's est à votre écoute à partir de 16h30 pendant le couvre-feu. Possibilité de récupérer les pizzas sur place avant 18h00.</p>	<p><a href="https://www.facebook.com/pizzapaps">https://www.facebook.com/pizzapaps</a></p> <p>Commande par téléphone au 03 88 83 31 80</p> <p><b>Horaires d'ouverture :</b> Lundi au Samedi de 16h30 à 21h00</p>

Nous souhaitons à tous nos restaurateurs de pouvoir bientôt retrouver tous leurs clients pour une activité bien remplie !!!

# Recette du **M**oment

En cette fin d'hiver, la pâtisserie Klugesherz nous partage sa recette de beignets.

## Boule de Berlin

- ◆ 280g de Farine
- ◆ 20g de sucre semoule
- ◆ 70g de jaunes d'œufs
- ◆ 40g de beurre mou
- ◆ 5g de levure fraîche de boulanger
- ◆ 135g de lait entier
- ◆ 5g de sel



*Pour les gourmands : Un peu de rhum ou Kirsch d'Alsace ou ½ zeste de citron jaune.*

### Préparation de la pâte à beignets

Mettre la farine, le sucre, le sel et la levure et dans la cuve du batteur.

La levure ne doit pas toucher le sel et le sucre.

Ajouter le lait et les jaunes d'œufs.

Pétrir le tout pendant 2 à 3 minutes, à vitesse lente, pour l'obtention d'une pâte lisse.

Ajouter le beurre ramolli et pétrir à nouveau.

Augmentez la vitesse et finissez le mélange à vitesse moyenne.

Ajouter l'option des gourmands (rhum/Kirsch ou zestes).

Le pétrissage est d'environ 5 à 10 minutes.

La pâte doit devenir élastique et se décolle des bords de la cuve.

Lorsqu'elle se décolle des mains, la pâte est prête !

Ensuite, Recouvrez la cuve du batteur avec un torchon et laisser pousser la pâte durant 1 heure à température ambiante.

La pâte doit doubler de volume, puis mettre 2h au réfrigérateur pour qu'elle durcisse.

### Préparation des beignets

Une fois la pâte bien froide, disposez là sur votre plan de travail.

Travaillez-là en boudin, puis divisez en morceaux de 60g environ.

Aplatissez un morceau de pâte avec la paume de votre main sur le plan de travail, puis faites tourner votre main sur le plan de travail pour façonner des petites boules.

Posez les boules sur une plaque de cuisson recouverte d'une feuille de papier sulfurisé.

Laissez pousser ces boules durant 2 heures minimum dans une pièce tiède après avoir recouvert la plaque de film alimentaire.

20 minutes avant la fin de la pousse préchauffer votre huile à 160°C.

Faire cuire les beignets jusqu'à ce qu'ils prennent une belle couleur dorée, mettez-les ensuite à égoutter sur papier absorbant. Saupoudrez de sucre glace.

*Bon appétit !!!!!*



## Les pages de l' cole des Pins



*Vive la neige !*



Le vendredi 15 janvier 2021, nous sommes allés dans le parc de jeux situé à côté de l'école des Pins à Soultz-les-Bains. Nos professeurs avaient pris la décision de faire profiter tous les élèves d'une belle matinée enneigée. Nous étions répartis en six groupes qui s'affrontaient lors d'un concours de bonshommes de neige. Quatre parents d'élèves nous accompagnaient. Chaque groupe était composé de plusieurs élèves de chaque niveau. Pour fabriquer leur bonhomme, nous avons utilisé des bouts de bois, des pommes de pin, des feuilles... Mais très vite, nous avons commencé à nous lasser car les boules de neige étaient difficiles à confectionner parce que la neige était poudreuse. Nous avons aussi fait une bataille de boules de neige durant cette matinée. A la fin, il n'y avait que quatre bonshommes de neige. Puis le maître est allé chercher des sacs poubelles pour que nous puissions faire de la luge sur la petite colline toute blanche. A 10 heures, les maternelles et les élèves de Mme Trappler ont pris un goûter. Vers 11h15, tout le monde est retourné dans sa classe.



Lundi 18 janvier 2021, notre classe, celle de Mme Hummel, est retournée au parc de jeux pour la récréation avec comme but de reconstruire des bonshommes de neige. Au bout de 15 ou 20 minutes, il y avait des bonshommes de neige, des totems de neige et une banquise avec des mini-bonshommes. Ils ont tous été pris en photo. Nous avons aussi fait une bataille de boules de neige.

## Les pages de l' École des Pins

Jeudi 11 février 2021, les trois classes sont retournés au parc. Le matin, nous avons joué dans la neige, l'après-midi sur les toboggans. En mettant de la neige dessus, cela glissait plus vite. Certains saupoudraient également de la neige sur les enfants qui y glissaient.



Nous n'avions jamais vu autant de neige à l'école.

Nous nous sommes beaucoup amusés lors de ces journées passées au grand air.



## La Chandeleur

Jeudi 4 Février, avec l'aide de tous les élèves de l'école nous avons fait des crêpes. « C'était vraiment très chouette » (Simon PS). « Les grands nous ont bien aidés c'était super de faire avec eux » (Arthur MS).

Les CE2-CM1 sont venus aidés pour la préparation de la pâte, les CM2 se sont chargés de la cuisson des crêpes. Enfin les CP-CE1 se sont occupés de tartiner la pâte à tartiner, la confiture et de saupoudrer de sucre.

Voici quelques photos de la matinée.



Ensuite tous les élèves de grande Section on fait un travail sur les ordinateurs. Ils ont souhaité partager avec vous la recette de la pâte à crêpes de l'école des Pins.



Un grand Bravo à tous : Mathias, Maxence, Antoine, Jules, Manon, Alayna, Tom, Sovann pour leur écrit.

### ***La recette des crêpes :***

Mélanger 5 œufs et 500g de farine

Ajouter 1L de lait et 5cl d'huile

Ajouter 10cl de bière et faire cuire

Tartiner avec de la confiture ou du la pâte à tartiner,

Manon

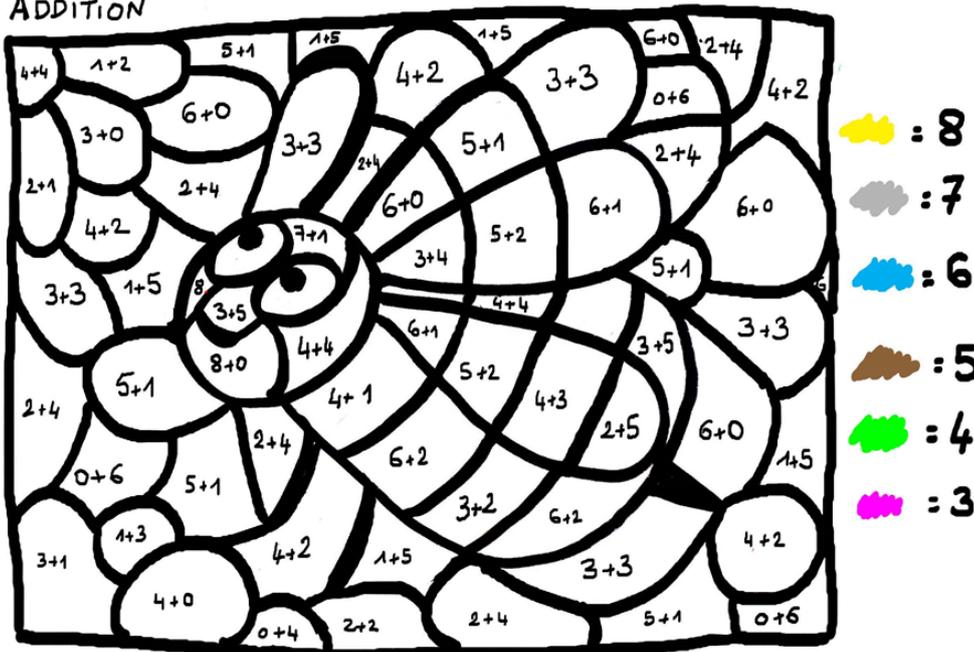
# La rubrique des enfants

Nous souhaitons que nos enfants puissent s'approprier ce BIC, qu'ils en tirent des informations qui les intéressent. Nous profitons également de cette page pour leur transmettre nos valeurs.

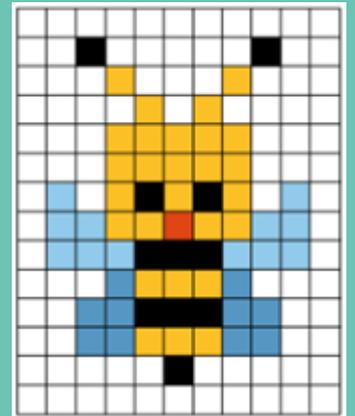
Le sais-tu ? Notre commune a reçu un label APICITE, cela veut dire qu'elle est l'amie des abeilles. Concrètement, elle possède deux ruches qui se trouvent pas loin de l'étang de pêche. Tu peux aller les voir si tu le souhaites. Cela veut dire aussi que la commune n'utilise plus de pesticides qui perturbent les insectes et elle protège ces petites bêtes qui nous sont bien utiles si nous voulons récolter des fruits sur nos arbres. Et maintenant amuses toi bien en compagnie des abeilles.

A tes crayons de couleurs .....

## ADDITION



Pour les plus grands  
→ un pixel art



X W M I A S S E E F G C A D R E B O P  
 A I G U I L L O N A C V A F L R K Q L  
 V W E H C U R R J I F R A T C E N M L  
 Q D O A E I R E L L E I M Q X I K I K  
 R C H A N D E L L E S E Q T V R H E L  
 A I E N I E R M E U Y V R C X V Y L A  
 B R I Y E P R Y E B A A E T R U O Z R  
 E E M C Z I G N X P C L Q O H O L Z V  
 I U F O C F F U I T U L N E L L O P E  
 L X F U X U E C E S R U E L F S G X S  
 L G S B M M U U A P I C U L T U R E S  
 E F V O W L R I J A Z Y T P C P F I U  
 U O I U T M S E J G A Y P V S K I E A  
 G R O E B O M R I U T A V V E N I N H  
 Y N U G N S N O I T A S I N I L L O P  
 B R Y S N O Y A R W W P P D W U J Z H  
 U H T O R T S G N A L Z Y E P P A R G  
 H E Y Y R G X P R Q P N Y M P H E L P  
 Q C O L O N I E V H K V F A W W P F X

ABEILLE  
 AIGUILLON  
 APICULTEUR  
 APICULTURE  
 CADRE  
 CHANDELLES  
 CIRE  
 COLONIE  
 ENFUMOIR  
 ESSAIM  
 EXTRACTEUR  
 FLEURS  
 GRAPPE  
 HAUSSE  
 LANGSTROTH  
 LARVE  
 MIEL  
 MIELLERIE  
 NECTAR  
 NYMPHE  
 OUVRIERE  
 POLLEN  
 POLLINISATION  
 RAYONS  
 REINE  
 RUCHE  
 SAISONS  
 VENIN

Les logements aidés ci-dessous sont disponibles immédiatement à la location. Vous pouvez contacter la Mairie, si vous ou l'un de vos proches êtes intéressés, et répondez aux critères d'attribution.

Ces logements sont localisés au 1 Rue de Molsheim, juste au-dessus de la Mairie. Ils sont gérés par le Foyer de la Basse Bruche.

Logement 1	Logement 2
<b>F4/Duplex : 115,69m<sup>2</sup></b> ⇒ 3 Chambres ⇒ 1 Séjour ⇒ 1 Cuisine ⇒ 1 Salle de bains ⇒ 1 WC ⇒ 1 Cave  Composition minimum : 1 couple et 2 enfants, voire 3 enfants Loyer : 676.52€ Charges : 55€	<b>F4 : 83,40m<sup>2</sup></b> ⇒ 3 Chambres ⇒ 1 Séjour ⇒ 1 Cuisine ⇒ 1 Salle de Bains ⇒ 1 WC ⇒ 1 Cave  Composition minimum : 1 couple et 2 enfants, voire 3 enfants Loyer : 488,69€ Charges : 55€

### Critères obligatoires à prendre en compte

Catégorie de ménage	Nombre de personnes Composant le ménage	Plafond de ressources
1	Une personne seule	20 870€
2	Deux personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages ; - ou une personne seule en situation de handicap	27 870€
3	Trois personnes ; ♦ ou une personne seule avec une personne à charge ; ♦ Ou un jeune ménage sans personne à charge ; ♦ Ou deux personnes dont au moins une est en situation de handicap.	33 156€
4	Quatre personnes ; ♦ ou une personne seule avec deux personnes à charge ; ♦ Ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap.	40 462€
5	Cinq personnes ; ♦ ou une personne seule avec trois personnes à charge ; ♦ Ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap.	47 599€
6	Six personnes ; ♦ ou une personne seule avec quatre personnes à charge ; ♦ Ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap.	53 644€

L'agenda de notre commune est toujours très fortement malmené par la situation sanitaire.

<b>Mardi 9 mars 2021</b>	<b>17H00</b>	<b>Hall des Sports</b>	Don du sang
<b>Mercredi 24 mars 2021</b>	<b>20h00</b>	<b>Mairie</b>	Centre Communal d'Action Sociale : séance budgétaire
<b>Vendredi 9 avril 2021</b>	<b>20h00</b>	<b>Mairie</b>	Conseil Municipal
<b>Samedi 10 avril 2021</b>	<b>8H00</b>	<b>Mairie</b>	Chantiers fléchés avril

Notons que les chantiers fléchés ou travaux en équipes sont limités à des groupes de 6 personnes.

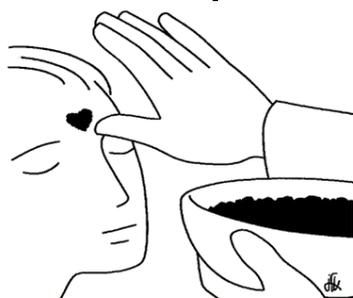
### Don du sang

La prochaine collecte de sang organisée par l'Etablissement Français du Sang aura lieu

**Le mardi 9 Mars 2021**

**De 17h à 20h au Hall des Sports**

Un protocole sanitaire strict sera mis en place afin de garantir les conditions de sécurité maximales dans cette période épidémique. Dans les conditions actuelles les dons sont moins nombreux, pourtant les besoins toujours aussi présents : les réserves sont au plus bas.



### Paroisse Saint-Maurice

Le 17 février, les chrétiens entrent en Carême. Ce temps liturgique nous emmène jusqu'à Pâques.

Nous vous communiquons les offices à Sultz-les-Bains d'ici là :

- ◆ Messe dominicale à Sultz-les-Bains les 7 mars et 21 mars
- ◆ Adoration perpétuelle à Sultz-les-Bains le samedi 27 mars (messe à 10 h et vêpres à 17h)
- ◆ Vendredi 2 avril à 15h : office de la Passion à Wolxheim, Osthoffen et Ernolsheim-Sur-Bruche.
- ◆ Samedi 3 avril à 20h : vigile pascale à Ernolsheim-Sur-Bruche (sous réserve de la levée du couvre-feu !)
- ◆ Dimanche 4 avril à 10h : messe de Pâques à Sultz-les-Bains

L'ensemble du programme paroissial est disponible depuis le site de la commune sous la rubrique Vie Pratique puis Communauté de Paroisse.



## VOTRE ESPACE INFO ÉNERGIE

PETR Bruche Mossig  
1 rue Gambrinus  
67190 MUTZIG

@ [Jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr](mailto:Jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr)

☎ 03 88 97 39 69

PRÈS DE CHEZ VOUS,  
DES CONSEILS NEUTRES,  
GRATUITS ET INDÉPENDANTS  
SUR VOS TRAVAUX D'ÉCONOMIE  
D'ÉNERGIE, LES ÉNERGIES  
RENOUVELABLES ET SUR LES  
AIDES FINANCIÈRES  
EXISTANTES



Avec le soutien de



## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h  
et le mercredi de 14h00 à 17h

### Permanence du Maire ou des Adjointes

Mardi 19h30-20h30

Vendredi *sur rendez-vous* 19h30-20h30

**Port du masque obligatoire en Mairie.**

## INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°318  
Mars 2021,

Édité par la Mairie de Soultz les Bains  
Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire

Informations institutionnelles : [www.soultz-les-bains.fr](http://www.soultz-les-bains.fr)  
Brèves / news : [www.facebook.com/SoultzLesBains](https://www.facebook.com/SoultzLesBains)